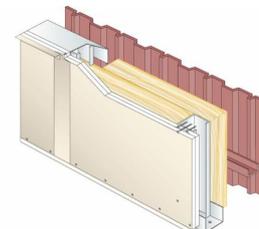


Protection de poteaux par une contre-cloison PRÉGYMÉTAL sur montants - 3 BA15 FLAM - R120 - M100-50 - Isolant

- Protection de poteaux réalisée par une contre-cloison constituée par assemblage de plusieurs plaques PRÉGY vissées sur la même face d'une ossature verticale PRÉGYMÉTAL.
- Le vide de construction ménagé entre la paroi verticale à doubler et le parement de la contre-cloison permet l'incorporation d'un matelas isolant.



APPLICATION

- Tous types de bâtiment pour lesquels sont requis : une réaction au feu A2-s1,d0 ou A1.
- Une stabilité au feu R120.

DESCRIPTIF TYPE

Fourniture et pose d'une contre-cloison PRÉGYMETAL, de chez Siniat ou techniquement équivalent, permettant la protection de poteaux, composée de plaques de plâtre PRÉGYFLAM BA15 Std ou A1 vissées sur montants métalliques PRÉGYMÉTAL en acier galvanisé.

Traitement des joints, angles, cueillies par bande pour joints et enduit PRÉGYLYS.

Mise en oeuvre selon le DTU 25-41 et suivant les recommandations Siniat.

ATTRIBUTS TECHNIQUES

Composition du système	3 PRÉGYFLAM BA15 Std ou A1
Ossature	Montant PRÉGYMÉTAL M100-50
Épaisseur totale	255mm
Hauteur maximale	5.05m
Type d'isolant	- Laine de verre - Isolant biosourcé de type Biofib'Trio
Référence PV feu	- EFACTIS 05-U-305 Rév.2 + Ext.06/1 - La résistance thermique du mur support doit rester $\leq 1.64\text{m}^2.\text{K/W}$ - L'isolant est positionné derrière les montants - Si structure bois, estimation des calculs de l'Eurocode Bois, à soumettre au préalable au bureau de contrôle pour validation.
Classement de protection incendie	R 120
Résistance au feu	120min
Supports compatibles	Murs maçonnés ou bardage métallique à simple ou à double parement
Épaisseur isolant	100mm

CONFIGURATION DU SYSTÈME

La mise en oeuvre doit être faite selon les DTU, DTA, Avis Techniques ou recommandations Siniat. Les performances du système sont données à titre indicatif, contacter le service technique pour vérification. Toute modification de références commerciales des composants invalide les performances techniques revendiquées et dégage Siniat de toute responsabilité.